

Pourquoi les mots de passe compliqués sont finalement une mauvaise idée ?

<input type="checkbox"/>	Pourquoi les mots de passe compliqués sont finalement une mauvaise idée ?
--------------------------	--

Ponctuer son mot de passe de chiffres et de caractères spéciaux est inutile. Celui qui avait prodigué ces conseils voici 14 ans, vient de faire son mea culpa . Et il en livre de nouveaux qui devraient vous ravir.

Quatorze ans après avoir publié ce qui était considéré comme la bible de la création de mots de passe, l'auteur du document révisé sa position dans une interview au *Wall Street Journal*. En 2003, Bill Burr conseillait dans une annexe d'un document publié par le **National Institute of Standards and Technology** (agence américaine notamment chargée de développer des normes technologiques) de créer un mot de passe contenant majuscules, minuscules, chiffres et signes de ponctuation et d'en changer régulièrement (tous les 90 jours).

Des combinaisons trop compliquées à retenir

Mais ces conseils n'étaient finalement pas si judicieux. Pour une raison simple: de tels mots de passe sont non seulement compliqués à retenir pour les utilisateurs... mais aussi très faciles à casser par d'éventuels pirates. En effet, d'innombrables internautes choisissent un simple mot, qu'ils vont légèrement modifier et/ou compléter par des caractères spéciaux pour en faire leur sésame.

Exemple? Un amateur d'oursins pourrait par exemple choisir de sécuriser son compte avec le mot de passe « HouR-s1N\$! ». Or malgré sa complexité apparente, cette suite de caractères demeure facilement cassable par une attaque hybride combinant dictionnaire et force brute...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

EXPERTISES / COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques;

PRÉVENTION : Nous vous apprenons à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) sous forme de conférences, d'audits ou de formations ;

SUPERVISION : En collaboration avec votre société de maintenance informatique, nous assurons le suivi de la sécurité de votre installation pour son efficacité maximale ;

AUDITS CNIL / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration, d'une analyse d'impact ou de sa mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assistons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-vous

NOS FORMATIONS

: <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité », « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Réagissez à cet article

Source : *Oubliez tout ce qu'on vous a dit sur la sécurisation des mots de passe*